

**8 octobre 2015**

## **Pas touche au Code du Travail !**

Après l'accord ANI de 2013, qui facilite les licenciements,

Après la loi Macron qui banalise le travail du dimanche et s'attaque aux Prud'hommes,

Après la loi Rebsamen qui réduit les droits des représentants du personnel dans les entreprises,

Après la réforme territoriale qui accentue la désertification, menace des milliers d'emplois publics et privés, met en concurrence les régions entre elles,

Après le pacte de responsabilité qui donne 50 milliards d'euros aux patrons, pris aux services publics, à la sécu, aux hôpitaux, aux retraités, aux fonctionnaires,

**Le gouvernement vient de lancer une nouvelle attaque contre nos droits : la réforme du Code du Travail.**

Le rapport « Combrexelle », qui va servir de base à la loi, prévoit d'inverser la hiérarchie des normes, et d'en finir avec le principe de faveur.

**Ce n'est pas en s'attaquant au Code du Travail que l'on combat le chômage !**

- Quant au Code du Travail, il deviendrait un simple socle minimal.
- Cela veut dire que demain, dans une entreprise on pourrait déréglementer les salaires, le temps de travail au détriment des Conventions Collectives.

- Cela veut dire que demain, le contrat de travail ne protège plus individuellement le salarié.

Bien entendu, le Medef applaudit des deux mains et en demande encore plus.

Sa proposition sur l'AGIRC et ARRCO aurait un impact direct sur l'âge de départ et amputerait la pension des retraités d'environ 300 € par mois. Ce sont des dizaines et des dizaines d'années de luttes syndicales qui seraient effacées si cette contre-réforme voit le jour.

**Organisons la riposte interprofessionnelle, pour nos revendications :**

**Pas touche au Code du travail, maintien du principe de faveur et de la hiérarchie des normes !**

**Nous subissons une politique d'austérité :** elle amène à des catastrophes partout où elle est mise en place, en Grèce, en Espagne, au Portugal... La pauvreté et le chômage augmentent, les services publics se détériorent, les retraites et les pensions baissent.

**Les organisations syndicales CGT, FSU, SOLIDAIRES condamnent le pacte de responsabilité comme les lois Macron et Rebsamen ou la réforme territoriale.**

**Nous en exigeons le retrait.**

**Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider, ce sont les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire :**

- **Augmenter les salaires, c'est bon pour l'économie** (augmentation de la consommation) et **bon pour la sécurité sociale** (1 euro de plus de l'heure dans le privé et 8% d'augmentation du point d'indice dans le public : ce sont 15 milliards de plus pour la Sécu).
- **L'emploi est une préoccupation majeure des salariés de notre pays.** Le gouvernement verse des aides publiques aux entreprises privées, il doit bloquer les licenciements, les délocalisations, les fermetures d'entreprises, y compris en nationalisant !
- **Le retour à la retraite à 60 ans** à taux plein et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993, pour favoriser, entre autres, l'embauche en CDI des jeunes.
- **Les services publics doivent être préservés et renforcés.** Ils sont indispensables pour garantir l'égalité des droits

Tarbes, le 28/9/2015

**Les organisations syndicales CGT, FSU, SOLIDAIRES appellent unitairement à la riposte pour leurs revendications.**

**Le jeudi 8 octobre : tous dans les actions de grève et débrayages.**

**Tous à la manifestation à 10h30 Bourse du Travail à Tarbes.**